



Numéro 38 – Juillet 2017

Bulletin de l'Action sociale

Soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles

L'indemnisation des demandeurs d'emploi seniors en 2014 / MERLIER Roselyne, VINCENEUX Klara / Dares. Dares - Résultats, 2017-31, mai 2017, 2017, 9 p.

Les demandeurs d'emploi seniors qui, en 2014, avaient un droit ouvert à l'allocation de retour à l'emploi (ARE), principale allocation financée par l'assurance chômage, bénéficiaient, par rapport aux plus jeunes, du double avantage de droits plus longs et de montants généralement plus élevés. Les droits plus longs s'expliquent par des règles d'indemnisation spécifiques plus favorables pour les demandeurs d'emploi seniors. Les montants plus élevés tiennent au mode de calcul de l'ARE, qui dépend fortement des salaires antérieurs et de la carrière effectuée. Compte tenu des inégalités salariales, et du travail à temps partiel, les femmes de 50 à 59 ans touchaient en 2014 des montants d'ARE inférieurs d'environ 33% à ceux des hommes du même âge, cet écart allant jusqu'à 44% pour celles âgées de 60 ans ou plus.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-031.pdf>

Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

Etablissements d'hébergement

Les durées de séjour en Ehpad : une analyse à partir de l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) 2011 / FIZZALA Arnaud / Drees.

Les dossiers de la Drees, 15, mai 2017, 2017, 38 p.

En 2011, environ 180 000 résidents permanents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont quitté de façon définitive leur établissement. La moitié d'entre eux y vivaient depuis plus d'un an et demi. Sur dix de ces sorties, huit correspondent à des décès, une à un transfert vers un autre Ehpad et la dernière à un retour à domicile. La durée du séjour réalisé dépend beaucoup du motif de sortie : les séjours se concluant par un décès sont généralement plus longs (la moitié dure plus de deux ans) que ceux se concluant par un retour à domicile (la moitié dure moins de deux mois) ou par un transfert en établissement (la moitié dure moins de 6 mois).

Enfin, les chances de retour à domicile s'amenuisent au fur et à mesure du séjour en Ehpad. Il est très rare en effet qu'un résident revienne à domicile après la première année.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/les-durees-de-sejour-en-ehpad-une-analyse-a-partir-de-l-enquete-aupres-des>

Logement / Habitat

Habiter chez soi jusqu'au bout de sa vie.

Cnav - Gérontologie et société, 152, mars 2017, 2017, 214 p.

Rester chez soi pour y vivre jusqu'au bout de sa vie est le souhait d'une majorité de Français. Quels espaces, lieux et territoires sont signifiés par les habitants dans la notion de chez-soi ? Largement diffusée, la notion de chez-soi prend actuellement une place prépondérante dans le discours des professionnels de l'habitat comme du vieillissement, s'articulant sans toujours les compléter à celles de logement et de domicile.

Approches du vieillissement

Les espérances de vie sans incapacité des Européens / CAMBOIS Emmanuelle / Cnav.

Cnav- Recherche sur le vieillissement- Lettre d'information du GDR, 10, mai 2017, 2017, 3 p.

Face à l'allongement de la durée de vie, plusieurs questions se posent sur l'évolution de l'état de santé des populations des plus de 50 ans, notamment dans les pays de l'Union européenne : gagne-t-on des années de bonne santé, sans incapacité, ou vit-on plus longtemps avec des incapacités ? L'auteur analyse les indicateurs d'espérance de vie sans incapacité qui permettent de suivre cette évolution et d'éclairer les disparités au sein des pays et entre pays.

<http://gdr.site.ined.fr/fichier/rte/65/GDR%20-%20Lettre%20d'information%2010.pdf>